



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE  
LA RECHERCHE

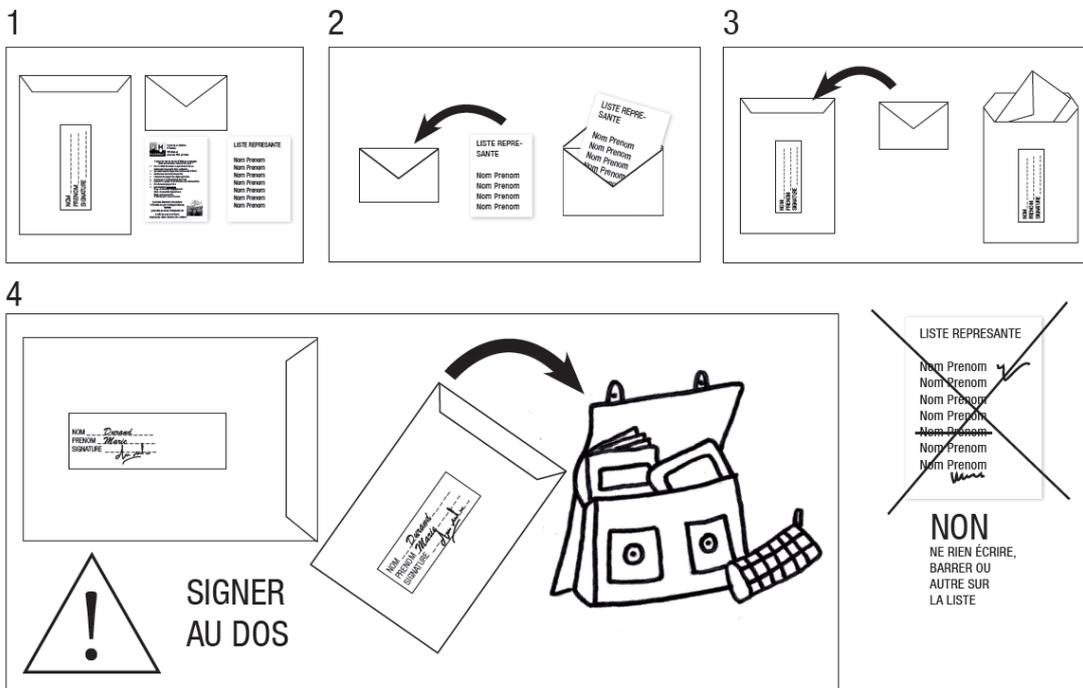


# ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour voter, 2 possibilités :

► Le vote par correspondance (entre le 8 et le 12 octobre 2018):

**Le vote par correspondance : c'est 4 fois plus simple**



► Ou bien, le vote à l'urne : possible uniquement le vendredi 12 octobre de 7h50 à 12h15 dans le hall de l'école :

Ecole Maternelle Marc BLOCH  
93, rue Chevreul  
69007 LYON



Merci de vous présenter dans le hall de l'école muni(e) de l'enveloppe marron, le bulletin de vote déjà glissé à l'intérieur.